



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Séjour d'un étranger en Belgique : une redevance à payer

Tout étranger souhaitant séjourner plus de 90 jours en Belgique doit payer une redevance destinée à couvrir les frais administratifs pour le traitement de son dossier par l'Office des étrangers. Tout savoir sur les montants et les dispenses...

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be



.brussels 

au coeur de l'emploi

